

# RITTERNOUVELLES

## Bulletin d'information de la Commune de RITTERSHOFFEN



Un des nouveaux décors lumineux mis en place en ce temps de l'Avent.



### Chers habitants de Rittershoffen,

Lentement mais sûrement nos yeux se tournent vers Noël, fête de la famille, de la Paix !

Hélas, actuellement que notre regard se tourne vers la Corée, la Chine, la Russie, l'Ukraine, la Roumanie, la Géorgie, Gaza, le Liban, la Syrie, les USA ou encore vers notre Assemblée Nationale, : bonjour les tensions, les menaces, les craintes à l'égard de l'avenir !

A chacun en cette période, dans son environnement, de positiver, de croire en demain, dans la magie de Noël, en 2025 !

L'équipe municipale s'y attaque et a fait replanter en début d'année, des chênes sur 9,8 hectares. Le chantier du bâtiment de l'école maternelle progresse bien ; après la consolidation de la structure, électriciens et plaquistes sont à l'œuvre ; la livraison du bâtiment est prévue pour la rentrée 2025. En raison d'impératifs administratifs, des délais d'instruction, la construction du périscolaire ne pourra démarrer qu'en mai 2025 et la structure être opérationnelle pour la rentrée 2026 !

Il y a de cela 80 ans, le 13 décembre 1944, notre village fut libéré une première fois du régime nazi et les habitants ont pu fêter Noël dans l'espoir de la fin prochaine de la guerre.

Les villages de Hatten et de Rittershoffen allaient encore subir la terrible bataille de janvier 1945, avant leur seconde et définitive Libération! Nous allons commémorer ces événements en plusieurs étapes. Le 20 janvier 2025, près de l'église catholique, les enfants de l'école participeront à la plantation d'un arbre du souvenir : celui des 80 ans de la fin des combats à Rittershoffen. Le samedi 29 et surtout le dimanche 30 mars 2025, aura lieu une commémoration en lien avec Hatten. Vous

trouverez le programme à la page 24 et des explications à la page 20 de ce bulletin communal. Le 2 janvier 2025 sera marqué par l'ouverture de la MAM pour les tout petits et le recensement de la population suivra du 16 janvier au 16 février (voir les explications page 22).

Le personnel communal, les membres du conseil municipal, les adjoints ainsi que moi-même, nous vous souhaitons une belle fête de Noël et vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2025 : santé, joie, réussite et bonheur !!!

Merci à ceux et celles qui ont décoré la vingtaine de sapins mis en place dans le village !

*“Frohe Winachte un alles Gute zum neije Johr !“*

votre Maire  
Jean-Bernard Weigel



## Informations pratiques :

Mairie : 03.88.80.00.31 / [contact@rittershoffen.fr](mailto:contact@rittershoffen.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi de 17h à 19h.

Permanences du Maire ou des adjoints : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 17h à 19h.

Maire : 06.30.99.56.98

Adjoints : Thierry Hoffmann 06.08.66.72.53 Sébastien Klein : 06.35.58.18.88

Location/réservation salle des fêtes : appeler en mairie lors des permanences du Maire.

Agence postale : 03.88.80.00.50

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h45.

Ecole : 03.88.80.15.52 / [ecole.primaire.rittershoffen@gmail.com](mailto:ecole.primaire.rittershoffen@gmail.com)

Communauté de communes de l'Outre-Forêt : 03.88.05.61.10 / [contact@cc-outreforet.fr](mailto:contact@cc-outreforet.fr)

COCOM ordures ménagères : 03.88.05.69.46

Bien d'autres informations sur le site internet de la Commune: [www.rittershoffen.fr](http://www.rittershoffen.fr)

## Bien-vivre ensemble à Rittershoffen

**Nuisances sonores** : rappel des règles fixées

- Les travaux bruyants tels la tonte de gazon, sont interdits les dimanches et jours fériés
- Ils sont tolérés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à **20h**  
le samedi de 8 h à 12h et de 13h à **18h**.

**City-stade, aire de jeux et courts de tennis** : fin d'occupation **21h00**.

**Nettoyer les caniveaux et tailler les haies qui débordent sur la voie publique** : à chacun sa méthode, son outil mais qu'au final les rues soient propres.

**Brûler ses déchets ménagers, verts et autres est interdit !**

**Les nuisibles** : fourmis, guêpes, rats, ... doivent être combattus par le propriétaire des lieux !

## Quoi de neuf ?

- ❖ **Vieux papiers** Notez-vous les 4 rendez-vous de l'année 2025 :
  - du 10 au 13 janvier
  - du 14 au 17 mars
  - du 06 au 09 juin
  - septembre/ octobre

- ❖ **Ecole**

- |  | Niveau         | / | Effectif          |
|--|----------------|---|-------------------|
| • <b>Personnel</b>                       |                |   |                   |
| • Mme Litolff Nathalie : directrice      | CE2 / CM 1 – 2 |   | 20 élèves         |
| • Mme Dupuis Sylvia + Mme Kreiss Jeanine | CP / CE 1 – 2  |   | 17 élèves         |
| • Mme Kraemer Muriel : mardi/jeudi/jeudi | Maternelle     |   | <u>23 élèves</u>  |
| + Mme Klopfenstein Rachel : vendredi     |                |   | total : 60 élèves |
| • Mme Itzel Laurence (ATSEM)             |                |   |                   |
| • AVS Mme Mnemosyme Nicole               |                |   |                   |



- ❖ **Bibliothèque** La bibliothèque s'est trouvée un nouveau local dans l'attente de la fin des travaux dans le bâtiment de l'école maternelle. Elle y intégrera la salle de l'ancienne cantine.

- ❖ **La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)** ouvre le 2 janvier 2025 dans les locaux de l'ancienne micro-crèche. Mmes Wurtz, Léonhard et Muller se sont associées afin de créer cette structure pour les petits : « L'univers des petites libellules ». Des places sont encore disponibles. Tél 06 41 79 30 30.



**Madame, Monsieur,**

**Chers habitants de la 8e circonscription du Bas-Rhin, chers habitants de l'Alsace du Nord,**

C'est avec une grande joie et une sincère émotion que je m'adresse à vous pour la première fois dans le cadre de votre bulletin communal. Cette fin d'année est l'occasion de faire un point sur les premiers mois du mandat que vous m'avez confié et sur les défis à venir.

Pour la première fois, vous avez fait le choix d'envoyer un député patriote à l'Assemblée nationale. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée. Je suis pleinement conscient de l'honneur que représente cette mission, mais aussi des responsabilités considérables qu'elle implique. Mon rôle est avant tout de porter votre voix, celle de notre territoire, l'Alsace du Nord, dans l'hémicycle.

Depuis le début de mon mandat, j'ai multiplié les déplacements et les rencontres sur le terrain pour mieux comprendre vos préoccupations et vos attentes. Vos témoignages, vos idées, mais aussi vos difficultés, ont été au cœur de mes interventions et travaux parlementaires à Paris. Qu'il s'agisse de défendre nos agriculteurs, d'interpeller le gouvernement sur la flambée des prix qui pèse lourdement sur nos familles et nos entreprises, ou de militer pour le maintien et l'amélioration des services publics dans nos territoires, je n'ai qu'une seule boussole : celle de l'intérêt général et du bien-être de nos concitoyens.

L'instabilité politique actuelle, marquée par des alliances contre-nature entre l'extrême-gauche, le centre et une partie des Républicains, ne doit pas nous détourner de l'essentiel. Nous avons un pays à redresser, des défis sociaux et économiques à relever, et des valeurs à défendre. Dans ce contexte, mon engagement reste intact : être une voix forte et indépendante, capable de dire non aux décisions contraires à vos intérêts, mais aussi de proposer des solutions concrètes et pragmatiques pour répondre aux attentes des Français.

L'ensemble des communes de notre belle circonscription peut compter sur ma détermination à vous représenter avec loyauté et dévouement. Cette proximité avec le terrain, je la considère comme essentielle, et je continuerai à privilégier les échanges directs avec vous pour m'assurer que vos préoccupations soient entendues et prises en compte.

En cette période de fin d'année, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2025 à venir. Que cette période de fêtes de Noël soit pour vous et vos proches une source de joie, de réconfort et d'espérance.

**Avec toute ma considération,**

**Théo BERNHARDT**  
**Député de la 8e circonscription du Bas-Rhin**





## Chers habitants d'Alsace du Nord,



Permettez-moi de vous adresser un petit mot inspiré par nos diverses rencontres et des moments forts qui en découlent.

**Cette ruralité que je sillonne tout au long de l'année et que j'aime, est pour moi un atout et une fierté.** Nos communes représentent l'âme et la richesse de notre région. Qu'il s'agisse de nos savoir-faire industriels, agricoles, artisanaux, commerciaux ou encore les nombreuses initiatives des élus et des habitants, tout témoigne de cette vitalité qui fait rayonner nos communes. Nos très nombreuses associations engagées au quotidien ne sont pas en reste quand il s'agit de créer les conditions d'un cadre de vie dynamique et solidaire.

La Région est résolument à l'écoute de vos préoccupations. Ainsi, avec le **Pacte pour les ruralités**, construit de manière participative et que la Région a doté d'un budget conséquent, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner des projets qui façonnent nos territoires : Projets économiques, de santé, de mobilité, de protection de notre environnement ou tout simplement d'agrémentation de notre cadre de vie, etc. Encore récemment, de nouvelles aides simplifiées et dédiées aux communes de petite taille, prennent vie concrètement dans notre quotidien.

**La proximité est au cœur de mon mandat, un engagement sincère pour venir en appui à chacun.** Cette année encore, j'ai rencontré de nombreuses personnes ; Être à votre écoute, échanger et trouver ensemble des solutions, voilà ma mission. Aussi, en ce moment de fin d'année, je veux surtout vous dire **merci** pour votre accueil et pour tout ce que vous faites pour que la vie dans nos communes soit la plus agréable possible.

**Parce que notre ruralité est un avenir à bâtir, ensemble continuons à la développer, pour le succès d'une ruralité vivante et authentique.**

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, empreintes de convivialité et une belle année 2025.  
**E gutes neijes Johr un àlles Beschte!**



*Evelyne Isinger, Conseillère Régionale, déléguée aux mobilités transfrontalières*  
[evelyne.isinger@grandest.fr](mailto:evelyne.isinger@grandest.fr)  
[maison.saverne-haguenau@grandest.fr](mailto:maison.saverne-haguenau@grandest.fr), tél 03.88.03.40.80



**Meilleurs vœux, pour une année 2025 étincelante**



# La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous



## R-PASS : un projet d'avenir pour l'Alsace

La question du report des poids lourds en transit sur les axes principaux alsaciens est une forte préoccupation pour tous et la situation devient plus urgente chaque jour. Ce sont 1500 camions supplémentaires en transit par jour en moyenne entre 2023 et 2024. Cet afflux qui occasionne bouchons, accidents, pollution atmosphérique et nuisances sonores n'est plus acceptable.

La Collectivité européenne d'Alsace a donc décidé, lors de sa session du 21 octobre, la mise en place d'une contribution « R-Pass » sur ces axes début 2027.

Les recettes générées seront réinvesties au bénéfice des mobilités et de l'économie alsacienne. La concertation sera également poursuivie avec les acteurs économiques alsaciens, afin de trouver les voies légales permettant de limiter les effets pour les entreprises de nos territoires et de justes compensations.

**Vos conseillers d'Alsace, Stéphanie Kochert et Paul Heintz se tiennent à votre disposition pour échanger sur vos idées et attentes pour le territoire Nord Alsace et travailler de concert, afin d'améliorer votre qualité de vie.**

**Meilleurs vœux à tous, pour la nouvelle année !  
Härzliche Glückwünsche in alle, fir s neje Jahr !**



## Des panneaux solaires pour les collèges

### Solärzelle fir d Sekundärschüele

**386 m<sup>2</sup> de panneaux solaires** ont été installés sur la toiture du collège de l'Outre-Forêt de Soultz-sous-Forêts et 510 m<sup>2</sup> sur celle du collège Otfried de Wissembourg.

La Collectivité européenne d'Alsace mène une politique volontariste en faveur de la production d'électricité photovoltaïque (25 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques installés sur 44 sites dont 41 collèges à l'échéance fin 2024). La production totale annuelle équivaut à la consommation électrique de 1500 foyers (4 personnes). L'électricité produite est autoconsommée en priorité et permet de couvrir entre 30 et 50 % des besoins annuels en électricité des sites équipés. Les toitures de ces derniers sont dans la plupart des cas préalablement rénovées, permettant d'améliorer la performance thermique.

La réflexion photovoltaïque est en cours pour le collège de Seltz, celle du collège de Lauterbourg n'est pour l'instant pas envisagée (couverture en tuiles en secteur ABF, Architectes des Bâtiments de France). L'investissement de la Collectivité européenne d'Alsace, s'élevant aujourd'hui à 15 millions d'euros, à parts égales en rénovation de toiture et installations photovoltaïques, sera amorti en moins de 10 ans.



### La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % à l'horizon 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

Ainsi, la Collectivité :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en autoconsommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Conception: C&A / LC / © C&A

**CONTACT**

**Maison Alsace Territoire Nord**  
3 rue du Tournoi - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30  
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



**Contactez  
vos élus**



alsace.eu



# LE SIVOM DE LA VALLEE DU SEEBACH

✧ ASCHBACH ✧ BUHL ✧ HATTEN ✧ OBERROEDERN ✧ RITTERSHOFFEN ✧  
✧ SEEBACH ✧ STUNDWILLER ✧

## Etude temps de pluie et de dé raccordement des eaux pluviales :

Cette étude, confiée au bureau d'études BEREST, s'est poursuivie tout au long de l'année 2024.

Cette étude a confirmé que nous avons un apport d'eaux claires parasites beaucoup trop important. L'analyse détaillée des secteurs les plus touchés est toujours en cours afin de déterminer par quels moyens nous pouvons réduire ces eaux claires parasites.

Nous lançons, dès le début de l'année 2025, une campagne de déconnexion des eaux de pluie des gouttières partout où cela est possible.

## Comment procéder au dé raccordement

### Récupérateur d'eau de pluie hors sol



### Citerne de récupération enterrée



*Utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage et infiltration du surplus dans le sol*

Grâce aux aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est, le SIVOM de la Vallée du Seebach peut fournir aux habitants des communes d'Aschbach, Buhl, Hatten, Oberroedern, Rittershoffen, Seebach et Stundwiller des récupérateurs d'eau de pluie subventionnés à hauteur de 80 % pour le dé raccordement de leurs gouttières.

## Déroulement de l'opération de dé raccordement

Les demandes doivent être adressées au SIVOM de la Vallée du Seebach par mail : [sivom-technicien@orange.fr](mailto:sivom-technicien@orange.fr) ou en téléphonant directement au technicien, M. Julien ANSTETT (tél. 06.23.48.71.83).

Le technicien se rendra ensuite sur place pour vérifier la faisabilité du dé raccordement et de l'infiltration. Si l'infiltration est possible, il vous fera signer une convention de dé raccordement. Il vous proposera un rendez-vous pour chercher les récupérateurs à la station d'épuration de Buhl. Les cuves enterrées seront livrées à domicile dans la mesure du possible.

Dès que le(s) récupérateur(s) ou la (les) cuve(s) de récupération seront installés, il faudra impérativement prévenir le technicien pour la vérification de l'installation. Si celle-ci est conforme aux préconisations techniques, le technicien validera votre installation, et le SIVOM procédera à la facturation via le SCG de Haguenau.



# LE SIVOM DE LA VALLEE DU SEEBACH

✧ ASCHBACH ✧ BUHL ✧ HATTEN ✧ OBERROEDERN ✧ RITTERSHOFFEN ✧  
✧ SEEBACH ✧ STUNDWILLER ✧

## **Modification du règlement du service de l'assainissement collectif du SIVOM de la Vallée du Seebach**

Le SIVOM vient de modifier son règlement d'assainissement pour se mettre en conformité avec la loi qui exige dorénavant que les eaux pluviales soient prioritairement infiltrées sur la parcelle de construction.

La principale modification concerne le raccordement des eaux pluviales aux réseaux publics d'assainissement. L'infiltration des eaux pluviales devient prioritaire par rapport au rejet dans les réseaux ou dans un cours d'eau. Ainsi, les eaux pluviales issues des toitures, cours ou des voiries faiblement circulées doivent dorénavant être traitées par :

- Infiltration, si les conditions topographiques et géologiques le permettent.
- Stockage, tamponnage, réutilisation.
- Rejet dans un émissaire pluvial (cours d'eau, rivière, fossé) après autorisation préalable du propriétaire de l'émissaire considéré.
- Si aucune des solutions précédentes ne peut être appliquée, le rejet pourra être exceptionnellement dirigé vers le réseau public d'assainissement. Dans ce cas, le débit maximal admissible autorisé au réseau est fixé à 5 litres par seconde par hectare.

**NB :** Le règlement complet peut être retiré au SIVOM de la Vallée du Seebach ou consulté sur le site du SIVOM de la Vallée du Seebach.

## **Travaux de modification du réseau intercommunal à Buhl**

Le réseau intercommunal, de part et d'autre de la route de Hatten à Buhl, traverse d'une part trois parcelles pour lesquelles aucune servitude n'est enregistrée au livre foncier, et d'autre part deux autres parcelles où une servitude est enregistrée au livre foncier, mais le réseau passe sous deux bâtiments. Toute intervention sur ce réseau poserait d'énormes problèmes.

Suite au relevé du géomètre et après analyse avec le cabinet BEREST, un nouveau tracé pour ce réseau d'assainissement a été défini. Ce dernier ne passera plus sous aucun bâtiment et des servitudes sur les parcelles privées ont été signées.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise TP ROTT de Soultz-sous-Forêts pour un montant estimé à 185 641,50 € HT. Une grande partie des travaux est terminée. Un morceau de réseau n'a pas pu être réalisé au cours de l'année 2024 à cause des pluies trop importantes et sera terminé début 2025.

**Le Comité Directeur et l'équipe du SIVOM vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.**

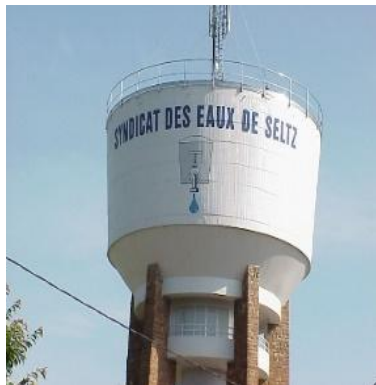


**Le Président, Roland Isinger**





## LE SYNDICAT DES EAUX DE SELTZ



### *Aschbach-Buhl-Hatten-Hoffen-Leiterswiller- Niederroedern-Oberroedern-Rittershoffen-Schaffhouse- Seltz-Stundwiller*

En 2024, le laboratoire Eurofins, titulaire du marché des analyses d'eau, en partenariat avec l'agence régionale de santé (ARS) et le Syndicat des Eaux du Canton de Seltz, ont réalisé plusieurs campagnes de prélèvements d'échantillons d'eau, à la station de pompage de Seltz, dans nos différents châteaux d'eau, ainsi que directement chez des particuliers dans votre commune, aucune anomalie entraînant des restrictions de la consommation d'eau n'a été signalée lors de cette période.

Les membres du Comité Directeur ont décidé en 2024 de poursuivre l'effort de remplacement d'anciennes conduites d'eau, afin d'améliorer la qualité de l'ensemble du réseau, d'eau potable de notre Syndicat. Ces travaux sont la continuité des précédents programmes visant à renouveler petit à petit les plus anciennes conduites d'eau, cette année les travaux ont concerné la commune de Seltz, route de Strasbourg, avec le renouvellement du réseau AEP et les branchements particuliers, pour un montant de 124 142.00 €. Le programme des travaux lancés concernera également début 2025 : la commune de Schaffhouse, avec le renouvellement du réseau AEP et branchements particuliers dans l'impasse de Bergers pour un montant de 87 651.60 €, la commune de Buhl sera également concernée par des travaux de renouvellement du réseau d'eau, rue Principale (RD 104) entre le rond-point et la sortie vers Trimbach, pour un montant de 69 078.96€.

**En cette période hivernale, où des risques de gel sont à craindre, je souhaite vous rappeler qu'il appartient à chaque abonné de protéger son compteur d'eau, en cas de détériorations dues au gel, la remise en état du compteur sera à la charge de l'abonné.**

En cas de rupture sur le réseau d'eau public ou sur un branchement particulier **avant compteur**, un service d'astreinte est joignable au **01/70/97/29/45** merci de bien vouloir indiquer votre nom, votre adresse et la cause de votre appel, la précision du message que vous laisserez permettra à l'équipe d'astreinte d'intervenir le plus rapidement possible afin d'entreprendre les réparations nécessaires pour assurer la continuité du service de distribution d'eau. **Attention toute demande d'intervention ne concernant pas une fuite d'eau sur notre réseau sera refacturée à la personne ayant fait déplacer l'équipe d'astreinte.**



*A l'aube de ces fêtes de fin d'année, je vous adresse  
au nom des Vice-Présidents, des Délégués, et des Employés,*

*Un Joyeux Noël et une Très Bonne Année 2025.*

*La Présidente du Syndicat des Eaux*

*Sylvie POUILLARD*





## Association de Pêche et de Pisciculture :

Cette année se termine avec un bilan positif pour l'association.

L'étang à été ouvert pour la pêche en 2024, 29 dimanches, et 28 jeudis.

Ces journées de pêche, on permit aux 211 membres, dont 89 nouveaux, de passer d'agréables moments de pêche et de convivialité autour de notre bel étang.

Ces pêcheurs viennent de 56 localités différentes.

Pour le bien-être de nos convives, lors des différentes manifestations, l'association a fait un gros investissement, en remplaçant les garnitures de brasserie par des tables et chaises.

Pour réduire l'envasement de l'étang, un traitement à base de craie coccolithique a été effectué cet automne.

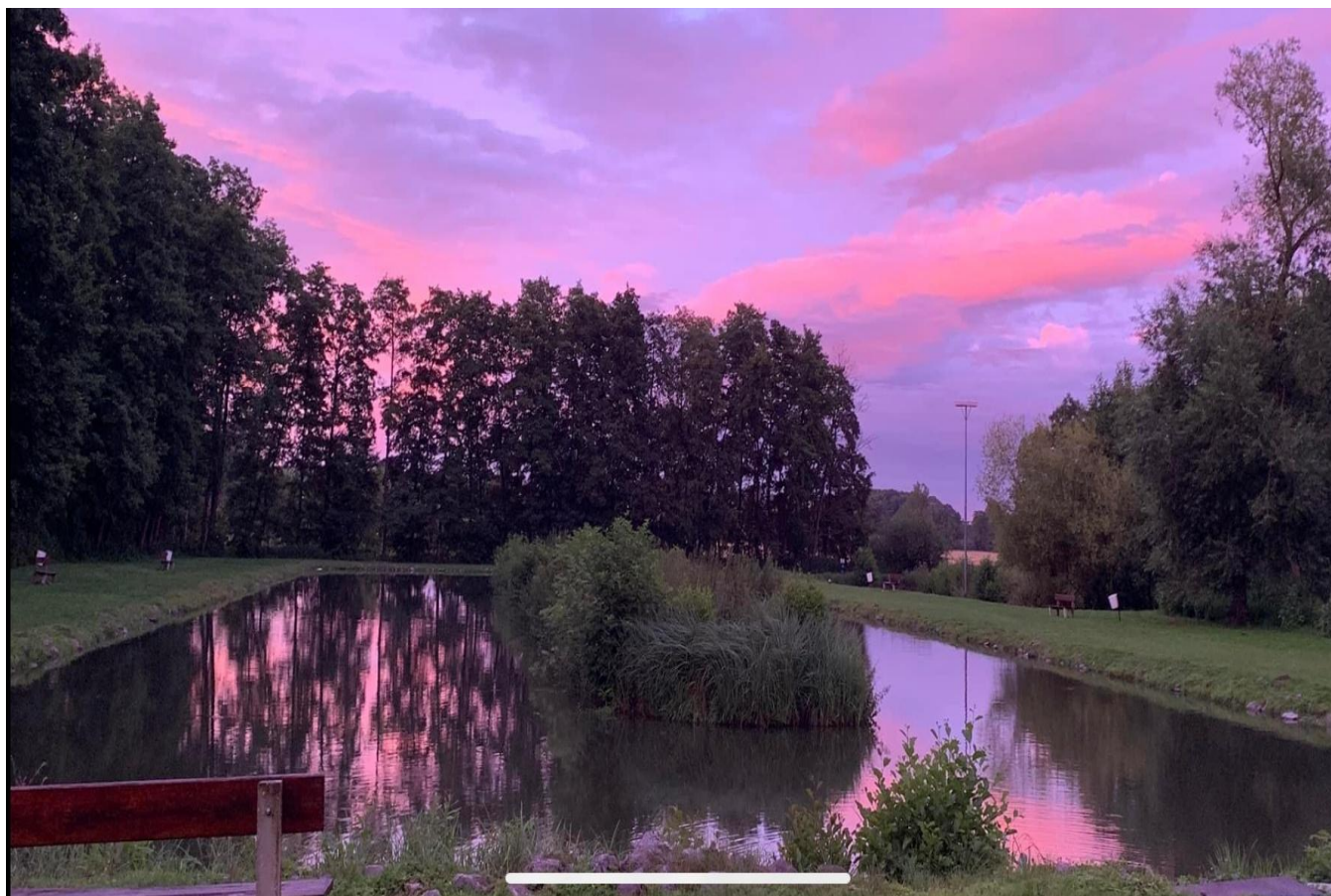
Nous recherchons toujours de nouveaux assesseurs, membres et bénévoles pour renforcer notre effectif en place.

Nous vous informons des nouvelles dates pour 2025 :

- Pêche d'ouverture prévue avec immersion, le dimanche 06 avril.
- Début du challenge, le dimanche 13 avril.
- Pêche enfant aura lieu, le samedi 17 mai.

L'Association de Pêche, vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, et bonne pêche, à tous les pêcheurs pour l'année 2025.

Le Président.  
Joël Bauer.





Chères voisines, Chers voisins



Une nouvelle année arrive à grands pas

### METHANISATION

Nous avons épuisé pratiquement tous les recours que nous pouvions faire contre l'implantation de cette usine. C'est maintenant une horrible verrue dans notre environnement local.

Cependant nous ne sommes pas obligés de supporter les nuisances que cette usine engendre : odeurs, non-respect du code de la route, ect...

***Il ne faut pas tout accepter*** et c'est aussi le rôle du Conseil municipal de prendre de vraies mesures pour nous en protéger.

Nous avons à votre disposition des constats que l'on pourrait remettre à la préfecture pour faire cesser ces nuisances. **Mais pour cela, il faut le vouloir tous et ne pas avoir peur de le faire.**

### LITHIUM

Cette année, notre association a répondu à 3 enquêtes publiques – Riedseltz – Soultz sous Forêts et Betschdorf-Schwabwiller.

Pour Riedseltz, le commissaire enquêteur a donné raison aux habitants, en émettant un avis défavorable. Le projet d'ES Géothermie est pour le moment retardé voire annulé.

Ce sera une décision de la préfecture, dans les prochaines semaines.

Nous avons participé à 4 réunions publiques – Riedseltz – Hatten – Soultz sous Forêts et Schwabwiller.

Que ce soit les habitants ou les membres de notre association, nous avons mis à mal les propos des opérateurs qui se voudraient rassurants

Ces derniers prétendent que la géothermie profonde ainsi que l'extraction du lithium ne comportent aucun risque. Ce qui est loin d'être le cas !

La centrale de Rittershoffen ***a enregistré près de 225 microséismes et séismes cette année, contre 50 l'année précédente.***

Pourquoi ? Peut-être en raison des tests d'extraction de lithium actuellement effectués par ES Géothermie ?

Les industriels savent-ils vraiment ce qui se passe dans le sous-sol de notre région ou préfèrent-ils en minimiser les risques ?

Les scientifiques eux-mêmes restent dubitatifs devant ces événements sismiques qui pourraient devenir un réel problème pour la sécurité des biens et des personnes.

Toujours est-il que ce « toujours plus » de projets de forages, dans une si petite région nous fait craindre ***une multiplication des séismes, sans exclure un séisme majeur.***

Doit-on vraiment être convaincu de la justification avancée et du potentiel de ces usines, alors que les risques sont volontairement minimisés ? En 2024 la Préfecture a classé Rittershoffen en zone sismique : ***un mauvais coup de plus pour la valeur de nos maisons sur le marché immobilier***

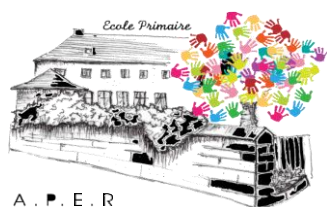
Ce ne sont pas des bonnes nouvelles, et nous devons bientôt donner notre avis sur l'extension de la centrale de Rittershoffen.

Il est essentiel de rester vigilant et engagé face à la multiplication de ces projets qui peuvent avoir un impact significatif sur notre communauté ou notre environnement.

***La mobilisation collective est un moyen puissant de faire entendre nos voix et de défendre nos intérêts communs. Il ne faut pas s'avouer vaincu à l'avance.***

Nous restons mobilisés pour défendre notre environnement et la qualité de vie de notre région.

***Tous les membres de notre association espèrent pour vous tous une merveilleuse année 2025***



## L' A.P.E.R

(Association des Parents d'Elèves de Rittershoffen)

L'année 2024 touche à sa fin, il est l'heure de faire un petit bilan. Pour notre association, l'année a été fluctuante.

Comme chaque année, nous avons organisé notre bourse aux vêtements, les ventes d'agrumes, de fromage et les Madeleines Bijoux.

Nous n'avons malheureusement pas pu organiser le loto bingo comme annoncé dans notre article de décembre 2023. Mais cela reste toujours une idée que nous aimerions mener pour les années à venir.

Pour l'année 2023-2024, l'APER a participé financièrement à la classe verte (856 euros), la formation des élèves à l'apprentissage des numéros de cirque (1 920 euros), le cadeau de fin d'année carte de 10 euros de décathlon (610 euros), les manneles (85 euros).

Les prochaines ventes et actions prévues pour l'année 2024 – 2025 :

- Clémentines, huile : Octobre 2024
- Oranges, citrons, avocats : Novembre 2024.
- Fromages : Octobre 2024.
- Madeleines BIJOUX : Date à définir.
- Bourse aux vêtements : 02 mars 2025.

Pour la bourse aux vêtements, les inscriptions pour les exposants sont en cours. Vous pouvez contacter l'aper par mail : [aper.rittershoffen@gmail.com](mailto:aper.rittershoffen@gmail.com).



La clôture des inscriptions se fera le 15 février 2025.

Cela fait déjà 5 ans que nous nous engageons pour les enfants de l'école. Le temps passe, les enfants grandissent et vont quitter l'école primaire. Certains de nos membres ne pourront plus rester actifs lors de nos manifestations.

Nous avons besoin de votre aide pour maintenir cette association pour les années à venir. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nos membres pour plus d'informations.



Toute l'équipe de l'APER vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

La Présidente l'Aper  
Huberte Graff



## Amicale des Sapeurs-Pompiers de RITTERSHOFFEN

En premier lieu, nous tenons à remercier les habitants et habitantes de RITTERSHOFFEN pour tout le soutien qui nous a été apportés durant cette année 2024.

La section se compose actuellement de 8 Sapeurs-Pompiers dont une nouvelle recrue en la personne de BADINA Guillaume, parmi ceux-ci, cinq sont opérationnels, un est en validation FMPA et deux sont en formation initiale. Depuis le 1er juin 2024, l'Adjudant WAGNER Nicolas est le chef de la section de RITTERSHOFFEN.

Le Caporal-Chef EISELE Pascal a également été nommé Sergent honoraire.

En plus de leurs formations et recyclages, vos Sapeurs-Pompiers ont assuré, cette année, 17 interventions réparties comme suit, 13 secours à personnes, 2 opérations diverses, 2 PCZI (interventions suite aux inondations sur le secteur de Soultz-sous-Forêts).

Il a été question de fusionner la section de notre commune avec HATTEN mais au jour d'aujourd'hui les deux sections restent indépendantes l'une de l'autre.

Concernant l'amicale, l'année fut rythmée par nos diverses manifestations :

- le 26 mars, organisation de l'assemblée générale de Groupama
- le 8 mai, fête de la victoire 1945.
- 13 juillet, fête Nationale.
- 28 juillet, journée de cohésion.
- 18 août, notre traditionnelle fête d'été qui fut, encore une fois, une réussite.
- 11 novembre, fête de la victoire 1918.
- et enfin le 1er décembre, la fête de la Sainte-Barbe, venue du Père-Noël, chant de Noël et distribution de cadeaux.

Le 13 juillet, ont été mis à l'honneur EISELE Pascal et WAHL Hubert pour leurs, respectivement, 33 et 42 années de service au sein de la section des Sapeurs-Pompiers de RITTERSHOFFEN. Ceci en leur offrant de beaux paniers garnis.



*Les Sapeurs-Pompiers et l'Amicale de RITTERSHOFFEN vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2025*

**Le Président WAHL Hubert**



# HARMONIE MUNICIPALE DE RITTERSHOFFEN

L'année 2024 a commencé par notre traditionnel concert de printemps fin mars qui eut un franc succès. En plus des différentes prestations locales, l'harmonie s'est produite en première partie du concert de l'orchestre d'harmonie de Beinheim le 8 juin. Notre fête d'été a eu lieu le 9 juin ; le 22 juin déplacement à la fête d'été à Mothern, le 23 à Gumbrechtshoffen et pour clôturer l'année, notre Soirée Bavaroise du 4 octobre.

**Nos médaillés de cette année** De gauche à droite :



## Pour 30 ans de service :

Christine Wagner

## 20 ans médailles d'Or :

Thierry Hoffmann et Mylène Weber

## 10 ans médaille de bronze :

Mélody Schmidt



## **Les dates à retenir en 2025**

Samedi 12 avril : Concert de Printemps

Dimanche 1er juin : Fête d'été

Samedi 27 septembre : Alsa & Co. - Café-théâtre



Au nom des musiciennes et musiciens, des membres du comité de l'Harmonie et en mon nom personnel, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse Année 2025.

Musicalement vôtre,

Didier Schmidt





## PASSION BECANES

Cette année 2024 aura été pour PASSION BECANES une année particulière. En premier lieu, la présidente sortante, SCHMITT Rachel, a cédé sa place après 10 ans de bons et loyaux services à la tête de l'association. Un grand MERCI à elle pour son dévouement.

Nous avons également fêté cette année, les 10 ans de l'association, ainsi que la dixième édition de la Bourse-Expo MOTOCLASSIC. A cette occasion, nous avons fait gagner une belle MOTOCONFORT C45S de 1952, qui a fait plaisir à un jeune passionné, ainsi que de nombreux autres lots.



La journée américaine a eu une bonne fréquentation, malgré le froid et le mauvais temps. Nous vous donnons rendez-vous respectivement le 16 mars 2025 et le 27 avril 2025 pour nos prochaines manifestations. Encore un GRAND MERCI à nos membres, ainsi qu'à nos fidèles bénévoles.



Le 15 septembre dernier, nous avons fait notre traditionnelle sortie moto qui a rassemblé une douzaine de passionnés. Cette année notre balade, d'une centaine de kilomètres, nous a permis de découvrir la Burg Landeck, ainsi qu'un musée privé de motos anciennes chez nos voisins allemands.

Nos rencontres mensuelles, qui se déroulent tous les troisièmes dimanches du mois, de 10h à 12h, à notre club house attirent de plus en plus de passionnés. N'hésitez pas à venir nous voir pour passer un petit moment convivial.



Au nom de l'association et de ses membres, je vous souhaite prospérité, santé et pleins de moments inoubliables entre amis et en famille.

Rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures.

## JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE

Le président

DAMIEN FISCHER

Coordonnées de l'association :  
Rue du stade  
RITTERSHOFFEN  
Tel : 07.82.74.15.14  
[passionbecanes@free.fr](mailto:passionbecanes@free.fr)  
<https://passionbecanes.wixsite.com>





## **SPORTING CLUB de RITTERSHOFFEN**

Nouvelle année 2024 difficile pour le SCR.

En effet, le manque effectif a de nouveau contraint le club à n'aligner qu'une seule équipe séniors pour la saison 2024/25, qui évolue en D5.

Une équipe vétérans, en entente avec le club voisin de Betschdorf a cependant été créée : les matchs « aller » se sont joués à Betschdorf et les matchs « retour » se joueront à Rittershoffen.

Pour assurer la pérennité du club, il faudra attirer de nouveaux joueurs, notamment faire revenir les jeunes du village qui évoluent dans les clubs voisins.

Toute personne désirant rejoindre le club est bien entendu la bienvenue, pour encadrer une équipe ou pour renforcer le comité.

Contact : [rittershoffen.sc@alsace.lgef.fr](mailto:rittershoffen.sc@alsace.lgef.fr) ou les membres du club.

La saison écoulée, l'équipe 1 du SCR a une nouvelle fois obtenu le trophée du fair-play du District d'Alsace.

Sur le plan des festivités, le SCR a fêté début août son 70ème anniversaire : plusieurs bénévoles ont été récompensés pour leur engagement au sein du club.

Il y aussi eu le traditionnel couscous à la salle des fêtes en janvier dernier et qui aura à nouveau lieu le 12 janvier prochain. Outre le « Kesselfleisch » de février et novembre, le club a proposé un repas de midi à la « Kirwe » le 20 octobre et a reconduit le « Herbstfecht » animé par l'orchestre ELSASS POWER le 26 octobre.

Je tiens à remercier tous les soutiens et sponsors du club et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

*Le Président*

*Jean-Jacques DURST*



Photo des médaillés du 70ème anniversaire.



## Chers paroissiens, chères paroissiennes,

Rester serein : c'était le thème du culte intergénérationnel « Eglise en pagaille » que nous avons vécu le 10 novembre. Comment faire pour rester aussi calme que Jésus dans la tempête ? Comment faire pour mettre en pratique ses paroles : « Ne vous inquiétez pas du lendemain, le lendemain s'inquiètera déjà de lui-même » ? Lors de ce culte, petits et grands ont recensé différentes ressources qui nous aident à rester sereins : les balades dans la nature, le silence, les amis, les routines, nos petits rituels, la régularité des saisons, les belles conversations etc. L'Eglise est appelée à être un lieu où l'on trouve de la sérénité, où l'on peut prendre de la distance par rapport à ce qui nous préoccupe ou nous angoisse, un lieu pour être encouragé par la présence des autres et la Parole de Dieu. Tout ce que vivons dans nos paroisses est pensé pour être un encouragement !

Cette année 2024 a été traversée par de nombreux moments forts et encourageants : la semaine sainte avec notamment la vigile œcuménique suivie d'un petit déjeuner, la fête de la musique avec Chor'Espérance, le culte en plein air à Leiterswiller, la fête paroissiale, la journée « fabrique ta bougie », le culte de reconnaissance des récoltes préparé avec les agriculteurs, le concert du Gospelchor Bissingen, le J'Time,...

Cette année, la restauration de notre orgue a été finalisée. Pour marquer le coup, nous avons vécu un beau culte musical en compagnie de l'organiste Rémy Kalck. Un grand merci à l'UEPAL et à la commune pour leur soutien financier à cette restauration !

Nous avons aussi célébré de nombreux baptêmes dans notre paroisse. A chacun de ces baptêmes, nous lisons cette parole de Jésus : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde ». Nous baptisons les enfants dès le plus jeune âge parce que cette parole est un socle, une base solide sur laquelle on peut construire toute sa vie, une Parole d'encouragement qui nous accompagne dans toutes nos joies et toutes nos tempêtes pour vivre notre vie pleinement, en toute sérénité.

Que cette Parole de Jésus vous accompagne dans cette année 2025, qu'elle vous encourage à chérir et vivre pleinement chaque journée qui nous est offerte.

Cordialement,  
**Pasteur Axel Imhof**

Photos : Journée « fabrique ta bougie », concert Gospel





## ***A tous les Hommes et Femmes de bonne volonté.***

A quelques jours de fêter la Nativité, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année 2025.

Année où l'Église fête le jubilé « Pèlerins d'espérance » nourris par la liturgie.

Année où nous voulons apprendre à accueillir, comprendre et approfondir la liturgie.

N'hésitons pas à raconter les merveilles de Dieu dans ce monde en attente, dans ce monde cabossé, souvent inquiet, où il y a des bruits de guerre, mais où il y a aussi tant de soif de paix et de joie.

Faites confiance à Dieu et il sera toujours prêt à vous aider dans votre vie, même face aux situations les plus difficiles, il sera prêt à vous donner un nouvel espoir et de nouveaux moments de bonheur.

Très bonne année 2025 à chacun !

**Les prêtres**

**Christophe Kikonzi et Christophe Willé**



## **Observateur et curieux ?**

*A l'approche de la commémoration des 80 ans de la bataille de janvier 1945, la photo ci-contre a de quoi surprendre, d'ailleurs il se peut que vous ayez été étonné de découvrir un béret dans la vitrine dans l'entrée de la mairie, vitrine contenant de nombreux souvenirs de la Seconde Guerre Mondiale.*

*Alors que vient y faire un béret ? Un casque, on pourrait comprendre mais là ?!*





## Dernières décisions du Conseil Municipal

**Marché : rénovation du bâtiment de l'école maternelle :** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'attribution des 6 lots complémentaires ci-dessous aux entreprises comme suit :

Lot 15 : charpente /consolidation société HALLER 33 713.70€ HT

Lot 16 : couverture /zinguerie société AUGST 62 000.00€ HT

Lot 17 : ravalement / échafaudage société MAYART 36 900.01€ HT

Lot 18 : chape / isolation au sol société SOLIA 12 037.00€ HT

Lot 19 : serrurerie société SCHEIBEL 15 658.20€ HT

Lot 20 : aménagement parking société WR TP WILLEM 40 848.03€ HT

Soit pour ces 6 lots un montant total de 201 156.94€ HT ou 241 388.33€ TTC

Et pour l'ensemble des 20 lots un montant global de 654 379,76€ HT

**Rénovation du bâtiment de l'école maternelle : emprunt : choix de l'organisme prêteur :** Après l'étude de différentes offres, le Conseil Municipal retient celle du Crédit Mutuel de l'Outre-Forêt et réduit l'emprunt initialement prévu de 500 000€ à 400 000€.

- Montant de l'emprunt : 400 000€
- Taux fixe : 3.90%
- Amortissement : échéances constantes
- Périodicité : trimestrielle
- Durée : 15 ans
- Frais de dossier : 500 €

**Micro-crèche : changement de structure, de gérance et fixation du prix du loyer :** Après cession définitive de son activité, la micro-crèche « Les Chérubins » est remplacée par une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) ; une présentation de la nouvelle structure « L'univers des petites libellules » est faite par ses 3 futures gérantes, à savoir Mmes Wurtz, Léonhard et Muller, lesquelles souhaitent l'ouverture de la MAM en date du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le C.M. approuve le projet et fixe le prix du loyer mensuel à 1 000€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Périscolaire : avant-projet :** Présentation de l'avant-projet de la construction, par la COCOM de l'Outre-Forêt, d'un périscolaire attenant au bâtiment de l'école maternelle. La réalisation est prévue en 2025 pour être opérationnelle à la rentrée 2026. Le CM valide l'avant-projet.

**Convention de partenariat avec La Poste au sujet de l'Agence Postale Communale (APC) :** Le CM décide de renouveler le partenariat avec La Poste pour une durée de 9 ans ; les horaires d'ouverture sont maintenus à raison de 16h30 par semaine.

**Bibliothèque : signature d'une nouvelle convention de partenariat entre la CeA et la Commune :** Dans le cadre de l'accompagnement des bibliothèques sur son territoire, la Collectivité européenne d'Alsace souhaite réaffirmer son partenariat et signer une nouvelle convention avec les Communes partenaires. Le CM souhaite la poursuite de ce partenariat.

**Fixation du prix du bois d'affouage « Losholz » :** En 2025, le prix du stère de bois d'affouage passera à 53€. Le règlement se fera par lot de 2 stères, soit 106€ par chèque. **Le nom sur le chéquier devra correspondre au nom de l'habitant ayant commandé un lot.**

**Vente d'un terrain communal :** La Commune a été sollicitée par M. Stauffer Marc pour lui vendre un terrain rue du Stade, cadastré section 8 parcelle n°18 d'une surface de 1,27 are. Le prix de l'are a été fixé à 4 275€ TTC, soit au total 5 429,25€ TTC ; les frais d'arpentage, de notaire ainsi que l'enlèvement du tilleul sont à la charge de l'acquéreur.

12 voix pour la vente et 1 abstention.

11 voix pour le prix de l'are et 2 abstentions.



**Recensement de la population 2025 :** Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025 ; le Conseil nomme :

- Mme Isinger Cathy coordonateur communal
- Mme Isinger Cathy et M. Eisele Pascal agents recenseurs.

**Approbation du rapport annuel 2023 du syndicat des Eaux de Seltz :** Présentation et validation.

**Création d'un poste permanent de rédacteur territorial à temps complet :** Validation.

**Choix d'une compagnie d'assurance pour la Commune :** Après étude de plusieurs offres, le C.M. retient la mieux-disante à savoir celle de SMACL Assurances dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Demande de subvention de la classe de CM 1-2 pour une classe musicale à La Hoube :** Une subvention de 10€ par jour(5) et par enfant(20) soit : 1 000€ est votée.

**Eclairage public dont la demande d'un éclairage au 137A, rue des Romains :** Après étude des différents devis relatifs aux emplacements dépourvus d'éclairage public, le CM se penche sur le cas du chemin menant de la rue des Romains vers la rue Nordwind. Afin de sécuriser cet endroit, la Commune va faire procéder à la mise en place d'un éclairage en branchement aérien.  
8 voix pour et 3 abstentions.

**Tarifs de location 2025 de la salle des fêtes :** Le CM décide de maintenir les prix en vigueur en 2024 pour l'année 2025.

**Périscolaire : cession du terrain à la COCOM :** Afin que la Communauté de Communes de l'Outre-Forêts puisse construire le bâtiment, elle doit être propriétaire du terrain. Celui-ci est cédé à l'euro symbolique.

## Observateur et curieux ?

### Le béret de la vitrine de la mairie !

Le port de ce couvre-chef a été prohibé en Alsace-Moselle par le régime nazi. Le 13 mai 1941 les « Strasburger Neueste Nachrichten » publiaient ceci : « *Aujourd'hui le port du béret basque est dépassé par les événements. Nous voulons nous adapter au Reich aussi dans nos habitudes extérieures, puisque nous lui appartenons à tout jamais, bien que des gens atteints par la maladie anglaise ne veuillent pas encore l'admettre. Le béret basque ne cadre pas avec notre paysage.* »



*Il ne convient pas à nos têtes et à nos figures, il est surtout complètement déplacé dans une Alsace allemande. Donc à bas ce couvre-chef étranger à la race allemande ! »*

Cette haute philosophie et cette esthétique raffinée n'ayant pas été comprises par l'esprit terre à terre des Alsaciens, le décret suivant fut publié : « *A partir du 15 mai 1941, quiconque portera « un bonnet à assombrir le cerveau (béret basque), sera mis en camp de concentration. »*

Les « Fake news » ou intox, en bon français, ne datent pas d'hier !

Et curieusement les dictatures les utilisent à tout va !!!

A l'inverse, l'esprit critique et le libre jugement sont des piliers de la démocratie !



## 80 ans déjà !

En novembre et décembre 1944 les armées alliées sont arrivées aux portes de l'Alsace et depuis deux mois, les médias nous rendent compte quotidiennement des combats, du vécu des soldats et de la population d'alors. Il importe de s'en souvenir afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs, d'honorer les artisans de paix et bâtir un futur meilleur !

Une citation synthétise ce devoir : *“Travailler sur la mémoire est un acte de projection vers le futur et non une nostalgie passéiste. Pour qu'un arbre ait un tronc, des branches et puisse porter des fruits, il faut d'abord qu'il établisse ses racines”*. D'Alain Kleinmann.

La Commune a décidé d'enraciner au sens premier du terme les événements qui ont marqué cette page d'histoire.

**Le 23 novembre 2024**, un dépôt de gerbe a eu lieu à Kehl, au pied de la stèle rendant hommage aux 9 résistants du réseau Alliance dont Joseph Singer de Rittershoffen. L'ancien maire d'Oberroedern, François Albenesius, était présent et a transmis cette photo.



**Le 20 janvier 2025**, les enfants de l'école planteront un tilleul près de l'église catholique, jour pour jour, 80 ans après, afin de marquer la fin des combats de la bataille de Hatten-Rittershoffen.



**Le 29 mars 2025**, le monument à la sortie du village en direction de Betschdorf prendra officiellement le nom de : **Mémorial Raymond Kieffer** de la bataille de janvier 1945! Une plaque sera installée en hommage à celui qui œuvra en faveur de la réconciliation entre Allemands et Français ainsi qu'à la réalisation de cet édifice.

**Puis, avec une délégation de Schönberg et de Fromental**, au monument aux morts, nous déposerons une gerbe et tisserons des liens entre ce village de Bavière avec lequel nous sommes jumelés depuis 2013 grâce à Antoine Jung, le Elsässbäcker et le village de Fromental en Haute-

Vienne qui a accueilli les nôtres de septembre 1939 à 1940, lors de la fameuse évacuation.

**Le dimanche 30 mars**, sera le temps fort de ces commémorations avec tout d'abord, une partie commune avec Hatten. Depuis le parking de notre salle des fêtes, vous pourrez vous rendre, en autocars anciens, au culte œcuménique dans leur église protestante. Ces bus vous ramèneront au mémorial de la bataille de chars pour un dépôt de gerbe et un défilé de véhicules militaires d'époque et actuels.



La seconde partie, propre à Rittershoffen, nous conduira à pied à la place du tilleul, rue de la Gare / rue des Romains où nous mettrons à l'honneur ce résistant. Ensuite nous regagnerons la salle des fêtes pour le vin d'honneur suivi d'un repas servi par le Comité des Fêtes (les feuilles d'inscription vous parviendront en début d'année 2025).

En cours d'après-midi, vous aurez l'occasion de visiter l'exposition de photos et documents retraçant ces événements ; d'assister à la projection du film « Opération Nordwind » ; d'admirer des véhicules militaires de la 4<sup>ème</sup>

compagnie et si vous le souhaitez de vous faire dédicacer le livre de Mmes Tellart et Vix « Dis Mamema, raconte », souvenirs de leur mère/grand-mère Singer/Jung Clémence.



## Mon beau sapin ! Ou plutôt nos beaux sapins !

Depuis quelques années, une vingtaine de sapins poussent subitement pour le premier dimanche de l'avent au pied de candélabres et certains d'entre vous se font une joie de les décorer ! Joie partagée avec l'ensemble des passants ! Voici quelques-uns de nos jolis arbres de Noël !



Hélas tous n'ont pas trouvé de place dans ce Ritternouvelles, alors peut-être dans celui de Noël 2025 !  
Lequel est le plus beau ?

Les goûts et les couleurs ne sont jamais les-mêmes pour tous !

De plus, le plus beau de jour ou de nuit ?

Question d'autant plus difficile que certains décorateurs n'ont pas hésité à y accrocher des guirlandes électriques !!!

Alors pas de concours et comme à « L'école des fans » de Jacques Martin, tous sont gagnants !!!



## **Recensement** de la population 2025

(du 16 Janvier au 15 Février 2025)

**Madame, Monsieur,**

**Vous allez être recensé(e) cette année.**

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à établir des statistiques sur les logements et sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés...), à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire et d'identifier les besoins de la population en matière notamment d'équipements publics collectifs (écoles, structures sportives, transports, commerces, logements....).

Les agents recenseurs, Pascal et Cathy vous transmettront les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter leur travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, **en privilégiant la réponse par internet.**

**Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.**

**Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.**

**Votre maire : J.B WEIGEL**

### **Le recensement de la population, comment ça marche ?**

**Vous trouverez vos codes confidentiels de connexion sur la notice internet qui vous sera remise à partir du 16 Janvier 2025, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur**

**Vous pourrez alors vous recenser par internet sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

**Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.**

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

*Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.*



# ETAT CIVIL 2024



## NAISSANCES

- 21.06.2024 : **Edouard Valentin EDEL, fils de**  
Thomas EDEL et de Manon KUNTZ  
*Domiciliés 1B, rue Principale.*
- 30.07.2024 : **Iris Christiane OBER, fille de**  
Guillaume OBER et de Olivia REITER  
*Domiciliés 78, rue des Chevaliers.*
- 02.08.2024 : **Elyano Armand GOURVIL, fils de**  
Benoit GOURVIL et de Célia LAURENT  
*Domiciliés 56, rue des Vergers.*
- 19.10.2024 : **Andrea Pascal Roger LEGLAIVE, fils de**  
Geoffrey LEGLAIVE et de Lisa ZALAPI  
*Domiciliés 85 rue Principale.*



## DECES

- 07.09.2024 : **Rudy André Claude VERRIER,**  
*divorcé.*  
Décédé en son domicile à l'âge de 67 ans.
- 13.11.2024 : **Etienne Adrien Rémy MATHES,**  
*divorcé.*  
Décédé à STRASBOURG à l'âge de 61 ans.
- 05.12.2024 : **Suzanne Line HUMBERT,**  
*épouse de Charles Frédéric HABERSTICH.*  
Décédée à WISSEMBOURG à l'âge de 78 ans.



# CALENDRIER d'occupation de la Salle des Fêtes 2025

Manifestations organisées dans la Commune et les réservations enregistrées au 16/12/2024

Date et horaire	Association	Manifestation	Commentaire
<b>Janv. – juil. 2025</b>	<b>Petite salle occupée par la Maternelle + cantine</b>		
di. 12/01/25 à 12h	S C R	Couscous	
di. 19/01/25 à 12h	Commune	Fête des aînés	
sa. 1er/02/25	HMR	Week-end technique	
sa. 08 - 09/02/25	Amicale du fil et des	Exposition de laine	
di.02/03/25	APER	Bourse vêt. enfants	
sa. 08/03/25	SCR	Kesselfleisch	
sa. 16/03/25 à 9h	Commune	Elsassputz	Ban communal
di. 16/03/25	Passion Bécane	Exposition + marché aux puces	
22 - 23/03/25	SIS 67	Passation de commandement	
di. 30 /03/25	Commune	80ième bataille et Libérati	
di. 06/04/25dès8h	APP	Pêche d'ouverture	Etang des Aulnes
sa. 12/04/25 à 20h	HMR	Concert de Printemps	
di. 20/04/25 Pâques	Les 2 paroisses	Petit déjeuner	
di. 27/04/25	Passion Bécane	Journée américaine	
mer. 30/04/25	SCR	Bal du muguet	
je. 08/05/25à 18h	Commune	Commémoration	Eglise protestante
sa. 17/05/25 à 15h	APP	Pêche des enfants	Etang des Aulnes
di. 1 <sup>er</sup> /06/25à 11h30	HMR	Fête d'été	
sa.07/06/25		Fête de famille	
sa. 05/07/25		Fête de famille	
ve.12/07/2025 14-16h	Commune	Bois d'affouage/Losholz	
di. 13/07/25 à 19h	Commune (SP)	Festivités du 14 juillet	
ve.1 <sup>er</sup> sa.02+di.03/08/25	SCR	Weekend de foot	
di. 17/08/25	Sapeurs-Pompiers	Fête d'été	
di. 21/09/25 à 12h	Paroisse protestante	Fête paroisse prot.	
sa. 27/09/25 à 20h	HMR	Café-théâtre en Alsacien	
di. 19/10/25 à 12h	SCR	Repas de la Kirwe	
ma. 11/11/2510h45	Commune	Armistice	Eglise protestante
sa. 15- di. 16/11/25	Société Avicole	Exposition avicole	
sa.22/11/25 à 12h	SCR	Kesselfleisch	

## 80<sup>ième</sup> anniversaire de la Bataille et de la Libération

**Dimanche le 30 mars 2025**

**09h 30 : Culte œcuménique à l'église protestante de Hatten.**

**10h 15 : Dépôt de gerbe au mémorial de la bataille de Hatten-Rittershoffen**

**10h 45 : Défilé de véhicules militaires d'époque et actuels**

**11h 15 : Rittershoffen : cérémonie place du tilleul rue de la Gare / des Romains**

Mise à l'honneur d'un résistant : Joseph SINGER

**12h 00 : Accueil à la salle des fêtes de Rittershoffen**

Evocation de Raymond KIEFFER et de son mémorial

Vin d'honneur / Repas

Exposition de photos, documents, Projection du film « Opération Nordwind »

Exposition de véhicules militaires

« Dis Mamema, raconte... » livre dédié par Mmes TELLART et VIX